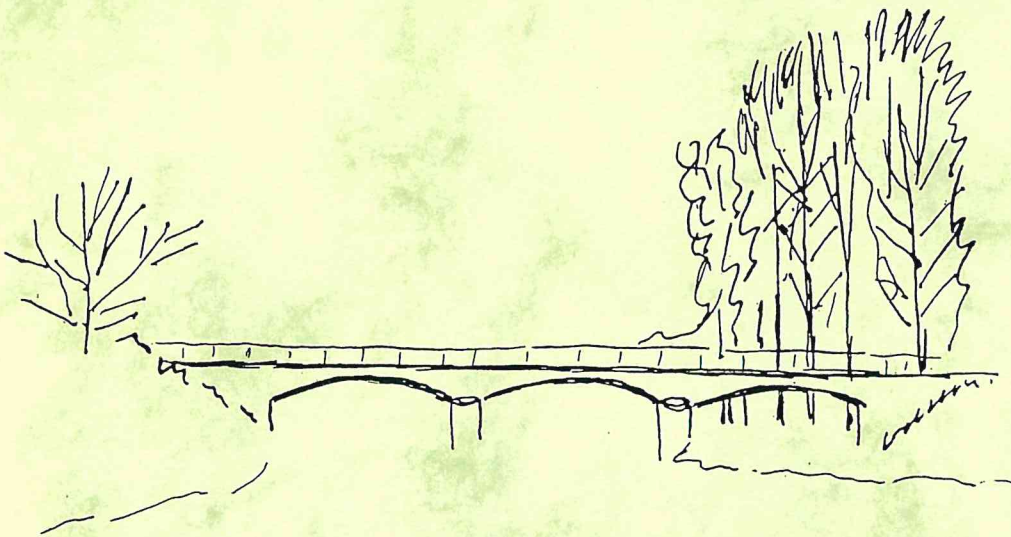
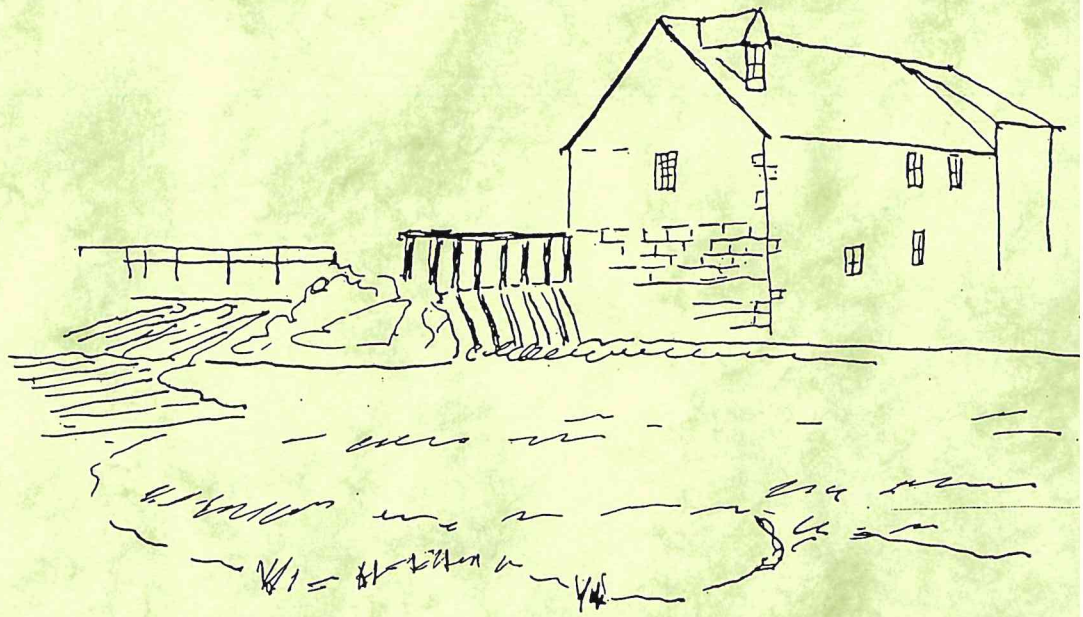


**S
t
D
I
D
I
E
n
B
R
I
O
N
N
A
I
S**



**BULLETIN
MUNICIPAL
NUMERO 2
ANNEE 201**

LE MOT DU MAIRE

L'année 2011 vient de commencer et au nom du Conseil municipal je vous présente mes meilleurs voeux de santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Je tiens particulièrement à remercier les employés pour leur travail, les associations de loisirs, pêche et chasse pour le dynamisme qu'elles créent, les bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque, de la salle polyvalente, et diverses activités et contribuent à la vie de notre commune.

Cette année nous avons eu le plaisir d'avoir 3 naissances dans notre village : Gabin, Jean et Héloïse ce qui mérite d'être souligné. Je leur souhaite mes vœux de prospérité et adresse mes félicitations aux parents.

J'espère que 2011 sera la continuité du développement et du bien être de vivre dans notre campagne verdoyante.



Le Maire

André MAMESSIER

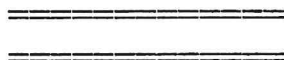


DEPENSES 2010

Remboursement des emprunts	35985 €
Achat ordinateur mairie	1296 €
Travaux voirie	12569 €
Travaux de bâtiments	10081 €
Combustibles et carburant	4343 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	2323 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	23545 €
Impôts et taxes	1561 €
Fleurs, entretien terrains	1091 €
Entretien matériel et achat petit matériel	2158 €
Electricité, eau , gaz	6174 €
Primes assurances	2599 €
Subventions versées aux associations	305 €
Cotisations associations maires et honoraires	546 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux,)	12863 €
Fêtes et cérémonies	2492 €
Frais de timbres et téléphone	2429 €
Indemnité des élus	10578 €
	<hr/>
TOTAL	132938 €



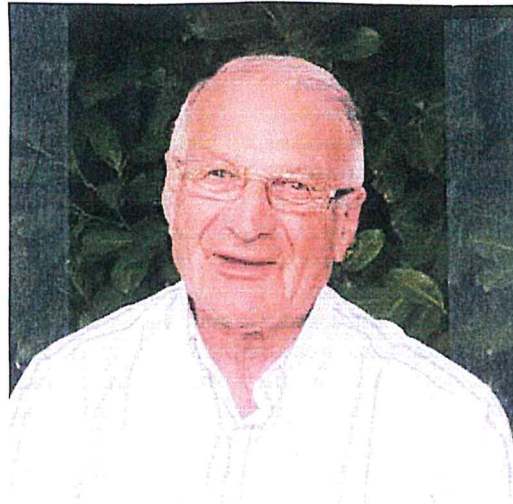
RECETTES 2010



Subventions et Participations		2952 €
Redevances EDF et télécom		913 €
Fonds compensation TVA		8188 €
Locations immeubles		9076 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale		27105 €
Droits mutation		9635€
Contributions directes :		64345 €
	<i>Taxe d'habitation</i>	<i>5483€</i>
	<i>Taxe foncier bâti</i>	<i>9402 €</i>
	<i>Taxe foncier non bâti</i>	<i>27398€</i>
	<i>Taxe professionnelle</i>	<i>12962 €</i>
	<i>Compensations</i>	<i>9100 €</i>
Excédent reporté		56563 €

	TOTAL	178777 €

HOMMAGE A CHARLES MEHUI



(Extrait du discours prononcé par André MAMESSIER lors des obsèques de Charles)

Vous avez passé de nombreuses années au service de votre commune qui vous était très chère. En fidèle brionnais vous avez toujours promu votre région : que ce soit à l'Office du tourisme, pour le fleurissement et dans tous les organismes. Vous aimiez les fleurs, la semaine passée vous veniez encore admirer votre bourg.

Depuis 45 ans vous étiez conseiller municipal et ensuite Adjoint, une longue carrière au service de vos concitoyens. Votre gentillesse, votre sens du respect des personnes et votre disponibilité étaient reconnus de tous. Les équipes municipales qui se sont succédées ont toutes travaillées avec plaisir et sérénité en votre présence, tant vos propos étaient toujours mûrement réfléchis.

Depuis environ 40 ans nous étions ensemble au conseil municipal. Il y a 30 ans quand je suis devenu Maire vous avez tout de suite accepté d'être mon Adjoint et il y a deux ans quand vous avez voulu arrêter votre mandat, j'ai accepté avec regret votre départ

Merci Charles pour tout le travail accompli au service de Saint Didier en Brionnais et de ses habitants



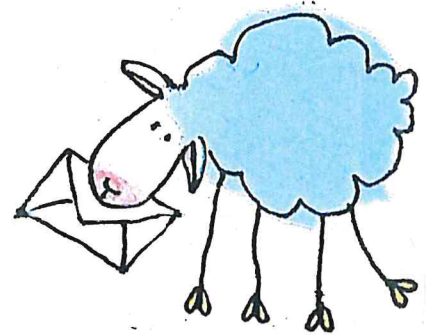
ETAT CIVIL 2010

3 naissances

BARBIN Jean né le 1^{er} octobre à Paray le Monial dont les parents David BARBIN et Sophie RIVOLLIER sont domiciliés « Les Tâches »

Gabin COPIER né le 21 septembre à Paray le Monial dont les parents Didier et Carole COPIER sont domiciliés « route de Varenne »

Héloïse Anne Alice TURLAND née le 2 novembre à Paray le Monial dont les parents Jérémy TURLAND et Anne-Laure DEMEULE sont domiciliés « Montrafond »



1 Mariage

Jacques DAMET et Marie CEBRIAN se sont mariés le 21 Août 2010. Les parents de Jacques ont une résidence secondaire à Cherancre

1 Transcription de décès

Charles Louis MEHU décédé le 17 Août à Paray le Monial

Mme Edith PETIT décédée à Lyon (8^{ème}) le 24 juin a été inhumée au cimetière à Saint Didier



ETAT CIVIL ... IL Y A 100 ANS

6 Naissances

Antoine CHANDON, né le 3 Février 1910, de Jules CHANDON et de Jeanne Marie RAJAUD, cultivateurs à Cherancre

Marie-Thérèse LAMOTTE, née le 25 février de Pierre Claudien LAMOTTE et de Marie LESPINASSE, cultivateurs à Cherancre

Mélanie Marie Antoinette LAMOTTE, née le 13 mai 1910 de Joanny LAMOTTE et de Marie MORIN, cultivateurs à Cherancre

Françoise Marguerite BOUCAUT née le 9 juillet 1910 de Jacques BOUCAUT et de Marie Louise BUFFET, cultivateurs à Montrafond

Jean Baptiste Henri Claude CLAYEUX né le 18 juillet 1910 de Louis Joseph Antoine CLAYEUX et de Marie Adèle MEUNIER, cultivateurs

Angèle Marie Benoite LACROIX née le 11 août 2010 de Louis LACROIX, marchand et de Charlotte DEGUEURCE, couturière

2 Mariages :

Jean Marie DUSSAUGE, valet de chambre, 28 ans, demeurant à Lyon, et Charlotte Benoite GUILLEMET, sans profession, 25 ans, domiciliée à Saint Didier en Brionnais

Charles JACQUET, cultivateur, 25 ans demeurant à Chambilly et Eugénie Marie Antoinette LAMOTTE, sans profession, 24 ans, domiciliée à Saint Didier en Brionnais

5 Décès :

Inconnu (extrait acte de décès) : Le 19 janvier ont comparu deux témoins qui ont déclaré qu'à 10 H du matin ils ont trouvé dans un pré appelé « Pré de Guénard », un homme mort paraissant être un mendiant de 70 ans environ. Après nous être transportés sur les lieux accompagnés de la Justice et n'avoir trouvé sur lui aucun papier qui nous l'ait fait connaître...)

Le 15 février 1910 : Benoite RAJAUD, veuve Antoine DUCROUX, 76 ans , rentière, demeurant au Bourg de Saint Didier

Le 17 avril 1910 : Mélanie LISTRAT femme de Jean Claude CHATEAU, 32 ans, cultivatrice, domiciliée à Montvallet

Le 28 juin 1910 : Claude Marie BACHELET époux de Charlotte Clotilde LAMOTTE, 42 ans, cultivateur, domicilié à Cherancre

Le 22 décembre 1910 : Catherine DEGUEURCE épouse de Claude RAY, 57 ans, domiciliée à Montvallet

NOUVELLE FORMULE REPAS COMMUNAL

Après bien des réflexions le conseil municipal a décidé de modifier l'organisation du repas communal qui a commencé il y a 25 ans.

- **Samedi 30 Avril 2011** : Repas des personnes de plus de 70 ans, à midi, à l'Auberge du Val d'Arconce. Ce repas sera gratuit avec possibilité d'inviter le conjoint de moins de 70 ans en payant.
- **Samedi 15 octobre 2011** : Repas convivial en soirée pour tous les habitants de Saint Didier et les résidents secondaires.

Des invitations seront envoyées en temps utile pour ces 2 dates.

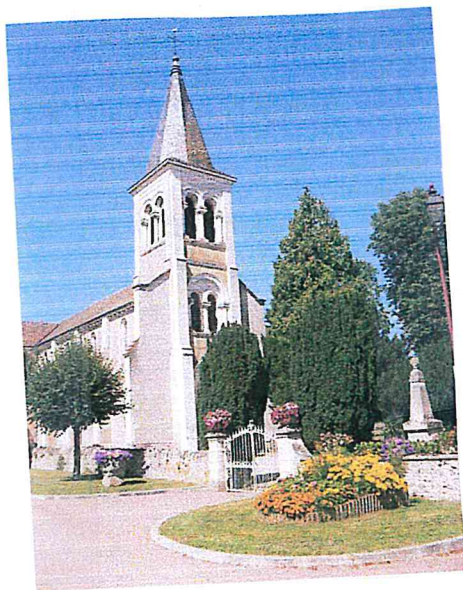
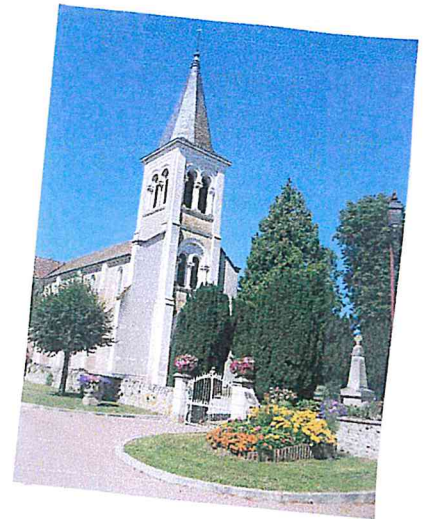
TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE

	COMMUNE	EXTERIEUR
Repas de famille	100 €	150 €
Vaisselle jusqu'à 50 couverts	17 €	26 €
Au-delà de 50 couverts	34 €	51 €
Réunion sans repas	Gratuit	50 €
Concours de pétanque	77 €	
Location traiteur le week-end (avec vaisselle)	153 €	
Location traiteur la semaine (avec vaisselle)	77 €	
Electricité selon consommation	0.22 € le KW	
MATERIEL EMPORTE	Gratuit	
Table		3 €
Chaise		0.30 €
Couvert		0.30 €

FLEURISSEMENT

Notre bourg était bien fleuri cette année en témoignent ces quelques photos.

La Commune a obtenu un prix départemental au concours de fleurissement



TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2010

Tous les chemins de la commune ont été suivis par l'employé communal.

Le milieu des chemins a été broyé, les fossés ont été nettoyés avec la cureuse

Broyage des accotements 2 fois par an par l'entreprise FAYOLLE. Coût : 925.70 €

Au mois d'avril, deux camions de grès rouge ont été mis en dépôt

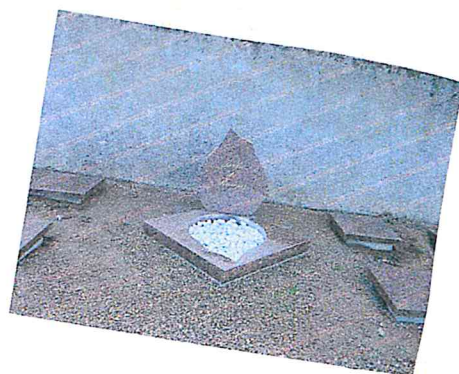
En octobre, 1 camion de grès rouge pour le chemin rural de Boisset à Bresseau

Prix total du grès pour les 3 camions : 805.31 €



2010 a vu la création d'un colombarium avec 8 emplacements pouvant contenir chacun 4 urnes. Puis l'installation d'un jardin du souvenir pour un coût total de 3500 € environ.

Le tarif d'une case a été fixé à 300 €. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie



Flash Info



Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais

Décembre 2010 - n° 3

Spécial
Nouvelle Déchèterie
Ouverture
lundi 3 janvier 2011

PORTES OUVERTES

Nous organiserons une journée « portes ouvertes » à la nouvelle déchèterie de Saint Julien de Jonzy le **Samedi 5 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 17h** afin de vous présenter votre nouvel équipement et rester à l'écoute de vos attentes et propositions.

Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce flash info vous donnera des indications sur la nouvelle déchèterie implantée à Saint Julien de Jonzy.

En cette fin d'année l'heure est venue de faire brièvement le bilan de l'année 2010 :

La réfection et l'agrandissement de la toiture du foirail avec intégration d'un générateur solaire, le système de récupération des eaux pluviales pour le lavage du champ de foire sont terminés et donnent entière satisfaction

La déchèterie sera fonctionnelle le 3 janvier, l'installation répond aux normes en vigueur et la population aura un service efficace pour éliminer les déchets.

Les chiffres vous seront communiqués dans le prochain bulletin communautaire qui paraîtra au mois de mai

En 2011, il y aura la construction de logements pour les personnes âgées à Semur en Brionnais à proximité de la maison de retraite. Un programme de 10 logements est prévu. La 1^{er} tranche comporte 5 pavillons et débutera au cours du 1^{er} semestre. La communauté de communes est à l'initiative de ce projet dans le cadre de l'aménagement de notre canton et la maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'OPAC 71.

D'autres projets sont à l'étude pour apporter les services nécessaires aux habitants du canton.

Enfin 2011 verra d'importants travaux pour l'agrandissement et la restructuration de l'EPHAD Bouthier de Rochefort, cet aménagement était attendu avec impatience pour le bien être des résidents. Cet investissement n'est pas financé par la communauté de communes mais pour une part importante par le Conseil Général, il a abouti grâce au travail accompli par Mme la Directrice de l'EPHAD, le conseil d'administration et le personnel.

Au nom du conseil communautaire je vous adresse à l'aube de cette nouvelle année mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2011. Qu'elle soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches, et aussi pour notre communauté de communes ! J'aurai une pensée particulière pour les malades et les personnes dans la peine.

Le Président, A. Mamessier

Votre nouvelle déchèterie, mode d'emploi

Présentation

La déchèterie a pour rôle de permettre aux habitants et professionnels d'évacuer dans de bonnes conditions les déchets non collectés au porte-à-porte ou conteneurisés par le service d'enlèvement des déchets ménagers. Elle permet d'économiser les matières premières en recyclant au maximum les déchets apportés : papiers, cartons, ferrailles, huiles moteur usagées, verre, déchets verts et de traiter les déchets non valorisables par des centres agréés.

Horaires d'ouverture

La déchèterie sera ouverte en 2011 selon les horaires indiqués dans le tableau ci-après sauf dimanches et jours fériés :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	fermé	fermé	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
13h30 à 17h00	13h30 à 17h00	fermé	fermé	13h30 à 17h00	13h30 à 17h00

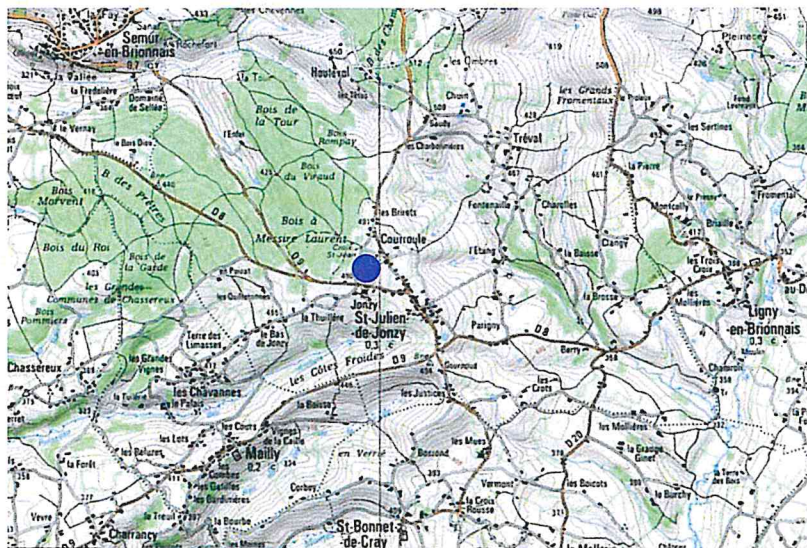
N'oubliez pas votre carte d'accès à présenter obligatoirement lors de vos visites (justificatif de domicile pour les nouveaux arrivants). Utile pour vous identifier, elle sert aussi à réaliser des statistiques qui nous permettront d'améliorer le service...

Plan d'accès

La déchèterie se situe sur la Commune de Saint Julien de Jonzy, à 1km du bourg en direction de Semur-en-Brionnais/Marcigny sur la RD8.

Accueil

Valérie MEHU sera présente sur le site pour vous accueillir, vous aider dans la démarche du tri et vous donner toutes les informations et conseils sur les bons gestes du tri !!



Retrouvez toutes les informations sur le fonctionnement de la déchèterie, la collecte des déchets (tri sélectif, collecte des déchets ménagers, statistiques...) et les autres actions complémentaires (compostage, animations scolaires...) sur le site internet de la commission environnement de la Communauté de Communes :

www.environnementsemur.e-monsite.com

Produits acceptés à la déchèterie :

Cette déchèterie nous permettra d'accueillir l'intégralité des déchets que la collectivité doit accepter. Les produits interdits sont à traiter directement avec les différentes filières existantes : coopératives ou entreprises professionnelles agréées dont la liste est à votre disposition au siège de la communauté de communes et sur notre site internet. Tout produit traité par la déchèterie a un coût ! Merci de penser au compostage à domicile lorsque cela est possible pour les déchets verts et à contacter votre commune pour les déchets propres de construction (pierres, tuiles, briques, gravats...) qui pourront être utilisés dans les chemins ou ornières à combler...

Produits collectés

Des emplacements spécifiques sont identifiés pour le dépôt des produits suivants qui devront être séparés :

- Cartons pliés
- Ferraille (à noter qu'une benne autorisant le dépôt de ferraille sera par ailleurs placée une fois par an dans toutes les communes sauf Saint Julien de Jonzy)
- déchets inertes (ou gravats),
- bois,
- déchets non recyclables (DNR) : matelas, canapés...
- verre,
- emballages ménagers,
- journaux/revues,
- textiles,
- déchets électriques et électroniques d'équipement (D.E.E.E : machines à laver, frigos, téléviseurs, écrans, ordinateurs, etc....)
- huiles de vidanges automobiles,
- piles et accumulateurs,
- batteries,
- déchets ménagers spéciaux (D.M.S : peintures, solvants, vernis, colles, produits dangereux d'entretien, bricolage, jardinage etc..),
- déchets d'activités de soins à risques infectieux (D.A.S.R.I.)
- tontes et déchets végétaux de jardin (branchages)
- Concernant la tonte pour les particuliers, le volume est limité à 0,5 m3 par semaine. Au-delà de cette limite, le m3 supplémentaire sera facturé 5 €.

Produits interdits

Sont interdits tous les autres et en particulier :

- déchets ménagers non recyclables (collectés au porte-à-porte),
- déchets putrescibles collectés au porte-à-porte (à l'exception des déchets de jardin).
- déchets industriels,
- déchets artisanaux et commerciaux toxiques,
- déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif,
- déchets anatomiques ou infectieux,
- cadavres d'animaux,
- déchets d'origine hospitalière et médicaux,
- carcasses de voiture,
- engins explosifs ou dangereux,
- déchets liquides autres,
- produits radioactifs,
- médicaments,
- pneus
- déchets agricoles (bâches, ficelles, bidons,...) et déchets de soins vétérinaires (produits, flacons, seringues, aiguilles, ...)
- l'amiante, sous toutes ses formes

Tout dépôt supérieur à 3 m3 par jour est interdit sauf accord préalable de l'agent chargé de la gestion de la déchèterie.



La Communauté de Communes et l'environnement

La Communauté de Communes a choisi de placer les enjeux environnementaux au centre de tous ses projets. C'est dans cet esprit que nous avons conduit la réalisation de la nouvelle déchèterie mais aussi l'appel d'offres pour l'enlèvement des ordures ménagères, la gestion du tri sélectif et le traitement des déchets qui a pris effet le 10 décembre 2010.

Une déchèterie aux normes... et plus pratique

Tandis que les installations existantes ne permettaient pas de traiter l'intégralité des déchets que la collectivité doit recevoir et n'étaient plus conformes avec la législation, nous avons confié au bureau d'études Projotec en avril 2009, une mission d'étude pour optimiser nos déchèteries. Intégrant les évolutions possibles pour les 10/15 prochaines années, l'étude a démontré qu'il n'était pas réaliste de mettre aux normes nos 3 déchèteries existantes pour 5000 habitants, et qu'une seule déchèterie serait plus pertinente économiquement et pratiquement.

Le choix du site d'implantation, sur la Commune de Saint Julien de Jonzy permet de minimiser le temps d'accès moyen pour l'ensemble des habitants du canton (moins de 8 minutes pour les 2/3 des habitants de la communauté de communes). Un soin particulier porté à l'intégration paysagère et une ouverture 4 jours par semaine offrent à nos concitoyens un service de qualité et permettra d'avoir une gestion encore plus rigoureuse de nos déchets.

Alors qu'ils représentent des volumes importants et un coût de traitement important, nous avons pris les dispositions pour traiter les déchets verts par éco-compostage en partenariat avec des agriculteurs et éleveurs de la région. Le compostage à domicile offre toutefois une réelle alternative. Pensons au compost en fond de jardin avec nos déchets organiques de type : tonte, feuilles, épluchures diverses, marc de café qui subissent un procédé de dégradation naturelle et qui fournissent un terreau d'excellente qualité !! Afin de faciliter cet usage, la Communauté de Commune met à disposition des particuliers des composteurs au prix de 10 euros (s'adresser à votre mairie, au secrétariat de la communauté de communes ou à la déchèterie).

Les tailles de haies ou d'arbres peuvent être broyées (pour compost ou garnissage de massif) ou brûlées hors période de sécheresse en respectant les consignes de base suivantes : être à plus de 50m d'une maison voisine, d'une voirie ou route ; avoir un tuyau d'eau alimenté à proximité et veiller à ne pas occasionner de nuisance pour le voisinage...

Pour les autres déchets, sélectionnons nos achats en fonction de l'importance des emballages et de leur aptitude à être recyclés puisque malgré tous les efforts que l'on peut déployer, le véritable problème reste à la base du côté des fabricants et distributeurs ! Pensons également à faire reprendre par les vendeurs les matériels remplacés et leurs emballages. Dans la mesure où le traitement des déchets aura toujours un coût et que le prix d'achat de votre nouveau produit ou matériel comprend une taxe pour le recyclage... il s'agit de ne pas payer deux fois !!

Une collecte des déchets et un tri sélectif améliorés

L'enlèvement des Ordures Ménagères, le traitement des déchets issus des PAV (points d'apports volontaires) et de la déchèterie ont fait l'objet d'un nouvel appel d'offres pour 4 ans. Celui-ci intègre pour les entreprises en charge de la collecte des contraintes sévères sur les déplacements véhicules, le type de matériel utilisé, les taux de CO2 émis par les matériels, la charge des véhicules, l'implantation des centres de traitement, le processus utilisé pour le nettoyage de conteneurs (sans rejet dans la nature), adaptation des camions pour effectuer des pesages, etc.

Enfin, nous comptons bien poursuivre avec vous et grâce à votre coopération notre politique de suivi et de rigueur afin de maîtriser encore plus les coûts de la gestion des déchets qui représentent une part non négligeable de notre budget, en vous assurant un service de qualité que vous êtes en droit d'attendre.

Artisans, professionnels

La déchèterie vous est aussi ouverte, un règlement spécifique vous sera remis lors de votre première visite.

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture :

Mardi et samedi de 10 H 0 12 H

La bibliothèque accueille gratuitement toutes les personnes de Saint Didier, Varenne l'Arconce et Sarry. Les enfants de l'école fréquentent la bibliothèque tous les mardis, bien conseillés par deux bibliothécaires qualifiées.

Un choix varié est à votre disposition dans les rayonnages concernant aussi bien les adultes que les enfants (romans, documentaires et BD).

Les livres du Centre Départemental de Lecture Publique de Macon sont changés régulièrement, tous les trimestres. Certains sont achetés par la commune et d'autres proviennent de dons.

SCRABBLE

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉTENDRE EN JOUANT AU SCRABBLE, VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES QUINZE JOURS : LE LUNDI APRÈS MIDI

DEUX FAÇONS DE JOUER : DUPLICATÉ OU NORMAL , AU CHOIX DES PARTICIPANTS

IL EST PRÉFÉRABLE D'APPORTER VOS JEUX ET DICTIONNAIRE SI POSSIBLE

L'APRÈS-MIDI SE TERMINE VERS LES 17 HEURES APRÈS AVOIR PARTAGÉ EN TOUTE CONVIVIALITÉ : CAFÉ, TISANE ET GÂTEAUX.



**ASSOCIATION POUR
L'ÉGLISE DE
SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS**

SIÈGE SOCIAL :
MAIRIE DE SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS
CORRESPONDANCE:
A.E.S.D.B.
EDOUARD DECHELETTE
"GRANDE TERRE"
71110 ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS



L'assemblée générale aura lieu le vendredi 11 mars 2011 à 18 h.
chez Edouard Déchelette

Le Concert annuel aura lieu le dimanche 21 août 2011 à 18h.
en l'église.

Fabienne Pouradier-Duteil, flûte
Laure Pouradier-Duteil, voix et violoncelle

Programme : d'Haendel à Villa-Lobos.

Restaurations des objets du culte

L'ordre de service, signé le 21 12 2010, a permis le redémarrage des travaux de restauration du tabernacle en bois doré.

Nous attendons les devis concernant la protection des objets d'art contre le vol.

Amitiés à toutes et à tous.

ÉCOLE

Les 19 enfants qui jouent dans la cour, qui animent par leurs cris et leurs rires le village, arrivent comme chaque année des six villages du R.P.I. Ils viennent de Briant, de Sarry, de Varenne, de Saint Christophe, de Saint Didier et d'Oyé.

Mais peut-être vivons-nous les dernières années dans cette configuration? Réalités économiques, choix politiques, la tendance est en effet à supprimer les petites écoles rurales au profit de groupes scolaires plus importants. Quel avenir alors pour l'école de Saint Didier ?

Dans l'immédiat, j'entame ma dix-huitième année dans cette école qui propose des conditions idéales pour enseigner.

Cette année, les élèves pourront découvrir la mer lors d'un séjour de cinq jours organisé au mois de mai à Grau d'Agde. Je tiens à remercier l'association des parents d'élèves qui permet de financer une partie du voyage, ainsi que les communes pour leurs subventions, le reste étant à la charge de la coopérative scolaire et des parents (60 € pour 5 jours). Il sera de plus en plus difficile de financer de tels projets, d'autant plus que le département a supprimé toute subvention au bénéfice des écoles primaires.

Certains diront que les enfants n'ont pas besoin de faire des séjours ou d'aller à la piscine, d'autres trouveront cela injuste par rapport aux enfants qui habitent en ville et accèdent plus facilement aux activités sportives ou culturelles, je laisse à chacun le soin de se faire une opinion.

Pour ma part, je me sens bien ici et j'espère que je continuerai à pouvoir exercer mon métier dans de bonnes conditions.

TELETHON

L'édition 2010 du Téléthon, exclusivement désidérienne cette année, a vu son programme quelque peu modifié par la neige. Mais cela n'a pas empêché quelques courageux (et de tous les âges !) de braver les intempéries pour relever sur le terrain le défi des *Mille paniers* ainsi que de nombreuses autres personnes de venir nous rejoindre pour faire preuve de leur générosité habituelle.

Cette année encore en effet, la somme de 536 euros a pu être récoltée et reversée au Téléthon. Bravo à tous et merci à ceux qui ont aidé à l'organisation tourmentée de cette matinée chaleureuse.

Le numérique investit l'école

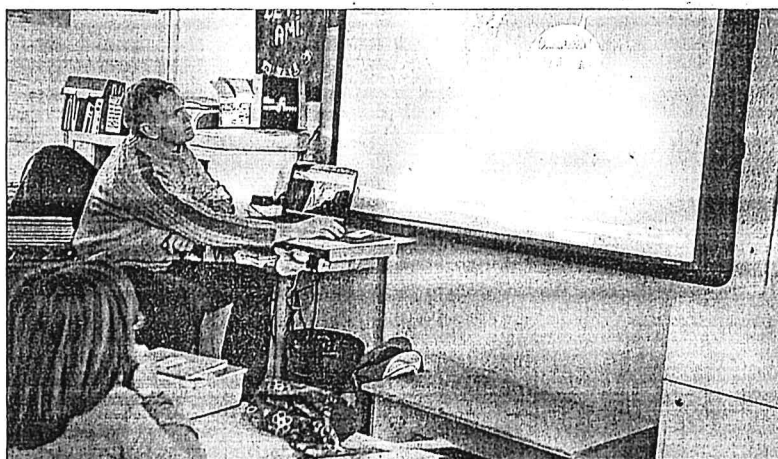
90 %. Le programme École numérique rurale est presque intégralement subventionné par l'État.

Papier, crayon. Ils n'ont pas disparu des écoles, les dictées par exemple se font toujours « à l'ancienne ».

Fini les craies et les brosses au tableau noir ! Les cours à l'école, maintenant, c'est avec un stylet, plein de couleurs et un tableau spécial.

Dans la salle de classe de l'école de Saint-Didier-en-Brionnais, les élèves tourment le dos à l'antique tableau noir et ses craies. Ils n'ont d'yeux que pour le mur opposé et son tableau blanc interactif (TBI), installé là depuis un an. Un tableau qui donne accès au multimédia en étant connecté à l'ordinateur du professeur d'école. Une nouvelle façon d'enseigner est ainsi apparue dans 17 écoles du Charolais, dans le cadre du programme École numérique rurale (lire ci-dessous).

Rien de révolutionnaire mais une grosse adaptation pour les enseignants et une attractivité de l'école complètement rajeunie pour les enfants. Amélie Guinet est enseignante à Poisson. Dès qu'elle sollicite ses élèves pour venir réaliser un exercice au tableau, les mains se lèvent en nombre. Ca se bouscule presque pour venir donner la ré-



La leçon d'anatomie s'enrichit de manière ludique et interactive pour les élèves avec un accès internet piloté par le professeur, ici Christophe Joseph, à Saint-Didier-en-Brionnais. Photo E. D.

« Déplacer des mots avec le doigt, gommer avec la main, ça change tout ! »

François Monier, formateur IEN

ponse avec le stylet sur le TBI : si l'élève se trompe, il clique sur l'outil gomme, il efface, re-

prend l'outil texte, réécrit...

Leçon d'anatomie à Saint-Didier. Christophe Joseph enrichit la session par un accès à un site internet où il s'agit de trouver les éléments dans l'atelier de Mister Bones, permettant de construire un squelette. L'instituteur est à la souris et les enfants indiquent quels os choisir. « Le TBI n'est pas une solution miracle, mais c'est un support interactif. Cela a mo-

difié la façon de préparer les cours. Le temps investi en préparation se retrouve pendant les cours qui deviennent aussi plus enrichissants », indique Christophe Joseph.

Les travaux pratiques et/ou plus individualisés se réalisent avec des ordinateurs portables eux aussi entièrement reliés à l'ordinateur central du professeur.

ERIC DUJARDIN

L'EXPERT

FRANÇOIS MONIER

Formateur à l'IEN



Un usage aisé de l'informatique

L'idée de départ de ce programme est d'aider les petites communes à s'équiper, mais il y a avant tout un objectif pédagogique : que les enfants soient à l'aise avec l'informatique, avec l'idée d'obtenir le B2i (Brevet informatique et internet). C'est également un apprentissage du bon usage d'internet avec les mesures préventives.

C'est un gros travail de préparation pour les enseignants, on leur demande de bâtir des scénarios pédagogiques, et ils ont la possibilité de les mettre à disposition sur un site de mutualisation interne à l'Éducation nationale.

SOMMAIRE

Charolles	p. 3, 4
La Clayette	p. 5
Saint-Maurice	p. 6
Semur	p. 7
Marcigny	p. 7, 8
Paray-le-Monial	p. 10, 11
Digoin	p. 12
Molinet	p. 14
Bourbon-Lancy	p. 15
Gueugnon	p. 16
Curdin	p. 17
Arroux	p. 18, 19

UN PROJET SOUVENT SUBVENTIONNÉ À 90 %

Le programme École numérique rurale (ENR) est un programme national initié en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale : plus de 5 000 écoles de communes de moins de 2000 habitants concernés, et 67 millions d'euros d'investissement. La charge restant à la commune est de l'ordre de 1000 à 2000 euros pour chaque école équipée.

En Charolais, 17 communes font partie de ce programme : Coublanc, Saint-Didier, L'Hôpital-le-Mercier, Poisson, Chambilly, Chenay-le-Châtel, Saint-Vincent, Gibles, Céron, Colombier-en-



Le tableau noir a été supplanté par l'ordinateur portable. Photo E. D.

Brionnais, La Clayette, La Motte-Saint-Jean, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Yan, ainsi que les écoles privées de Saint-Christophe-en-Brionnais, Marcigny, Coublanc. Une seule classe est éligible dans les Regroupements pédagogiques itinérants (RPI). Parfois, cette classe est alors mobile entre les villages. L'équipement se compose d'un tableau blanc interactif, et d'un chariot d'ordinateurs portables comportant le PC central, celui du professeur.

E. D.

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION DE LOISIRS VOUS PRÉSENTE UNE



Bonne Année 2011

Suite à l'Assemblée Générale du 5/03/2010 notons quelques changements dans le bureau et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe.

<u>Composition du bureau</u>	:		
2 CO-PRESIDENTS	:	LANCHAS Carlos	-THEVENET Dominique
VICE PRESIDENTE	:	JOANNIN Véronique	
SECRETAIRE	:	THEVENET Catherine	
SECRETAIRE ADJOINT	:	VILLIER Lydie	
TRESORIERE	:	COPIER Céline	
TRESORIER ADJOINT	:	CORNELOUP Philippe	
<u>Autres membres</u>	:	DUCROUX Henri	MAMESSIER Stéphanie
		JACQUETTE Mireille	MAMESSIER Michel
		JOANNIN Philippe	MAMESSIER Thierry



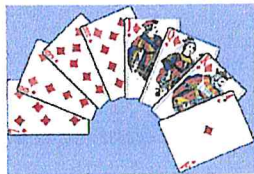
RANDONNÉE PÉDESTRE

L'année 2010 à vu la randonnée pédestre s'annuler pour des raisons d'organisation. Cette année changement de date. La randonnée se fera le **DIMANCHE 20 FÉVRIER 2011**.



REPAS DES BÉNÉVOLES

10 juillet : une des rares soirées douce et sans pluie à vue le barbecue se dérouler dans la bonne humeur.



CONCOURS DE MANILLE

Malheureusement, à 13H30 la neige à fait ce jour là une brève apparition, ce qui a décourager les joueurs car seulement 26 doublettes se sont disputées les jambons dans la bonne humeur.



ARBRE DE NOËL

Cette année un repas à réuni petits et grands en attendant l'arrivé du



qui est venu juste avant le dessert. Il a encore bien gâté tous les enfants présents.

Nous voulons juste préciser que l'arbre de Noël est financé par les manifestations de l'Association de Loisirs seule.

DATES À RETENIR

- | | | |
|-----------------------|---|---------------------------------|
| - MARCHE | : | DIMANCHE 20 FÉVRIER 2011 |
| - REPAS D'ÉTÉ | : | SAMEDI 30 JUILLET 2011 |
| - CONCOURS DE MANILLE | : | SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011 |
| - ARBRE DE NOËL | : | SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2011 |



LA PERCHE BRIONNAISE

2010 a été une année où la Perche Brionnaise a réalisé un très important effort d'empoissonnement à savoir : sandres, brochets, gardons, tanches et truites représentant plus de 550 kgs déversés dans l'Arconce à différents endroits.

Cette année a permis également de se rendre compte que la carte à la journée est vraiment perçue comme une avancée importante pour la promotion de la pêche.

Les différents points de vente ont tous réalisé la vente de cette carte, les gîtes et chambres d'hôtes étant également de très bons vecteurs de développement de la pêche.

L'année a malheureusement été ternie par la perte d'un adhérent de longue date Charles MEHU qui a beaucoup fait pour notre société (plusieurs baux de pêche signés)

Il faut noter qu'à chaque assemblée générale ou repas, la présence du Conseiller Général, André MAMESSIER, est rassurante puisque son soutien nous a permis de réaliser il y a quelques temps des travaux importants sur le bief du moulin.

Georges MAMESSIER et son bureau tiennent à présenter tous leurs vœux pour cette année 2011 à l'ensemble des habitants de Saint Didier en Brionnais et surtout une bonne santé à tous

Société de chasse *LE RALLY*

Le nombre d'adhérents de la société pour la saison 2010/2011 est de 18 chasseurs.

Comme les années précédentes, avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, en août, nous avons lâché en parcs quatre-vingt-dix perdrix grises et rouges. Puis, des faisans ont été lâchés par la société, pendant la saison et à la fermeture pour essayer une reproduction sur notre commune. Restent l'hiver et les prédateurs à affronter. Avec la neige les agrainoirs continuent à être remplis. Les chasseurs et les piégeurs vont poursuivre les prises de nuisibles dans une bonne démarche de régulation pour la diversité de notre faune. Grâce aux efforts des sociétaires, nous pensons voir quelques couvées de perdrix et faisans au printemps.



Pour le reste du petit gibier, la diminution importante de la population de lièvres a été constatée et sera à prendre en compte la prochaine saison, les lapins de garenne sont encore trop rares sur notre société.

Pour le gros gibier, le chevreuil est stable, nous avons obtenu 28 bracelets au GIC et le nouveau plan de chasse pour le sanglier a permis au GIC d'obtenir 18 bracelets. Hors des forêts les sangliers occasionnent encore des dégâts dans les prairies et les cultures brionnaises.



En fin de saison, Les sociétaires seront convoqués pour faire un bilan des prélèvements effectués et décider des nouvelles actions à entreprendre pour recommencer dans les meilleures conditions la saison 2011/2012.

Plus facile la vie avec l'ADMR

Nos services peuvent vous changer la vie :

. S'occuper des enfants, tenir la maison : on ne peut pas tout faire quand on travaille ou quand l'un des conjoints est malade ou quand une naissance s'annonce . Il faudrait parfois avoir quatre mains !



. Agé, handicapé ou malade, vous avez besoin d'une aide extérieure.

. Retraités, vous voulez profiter pleinement de votre retraite ou de votre temps libre...



. Ménage, repassage,



. Garde d'enfants à domicile,



. Aide aux personnes âgées,



. Aide aux personnes handicapées,



. Livraison de repas à domicile,

. Garde de jour ou de nuit,

. Téléassistance Filien ADMR...



... avec sa gamme de services adaptés aux contraintes de la vie contemporaine, faites confiance à l'ADMR, la référence du service à la personne .

➔ N'hésitez pas à contacter votre association :

Association locale ADMR
Bâtiment administratif du Champ de Foire
71800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tél/fax/répondeur : 03.85.25.92.02
e-mail : info.st-christophe-en-brionnais@fede71.admr.org

le bureau est ouvert

lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h
vendredi de 14 h à 17 h

Les joies, les peines dans notre association

Les joies...



Départ en retraite de Marguerite, Aide à Domicile,
entrée à l'ADMR en 1989.

Elle est venue en aide à bon nombre
de personnes âgées.

(Liliane, 2ème à partir de la droite)

Départ en retraite de Marie-Jo ,
T.I.S.F.
entrée à l'ADMR en 1977.
De nombreuses familles ont eu
recours à ses services.



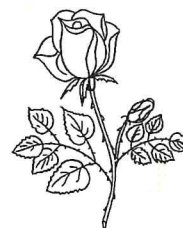
Remise de fleurs par les bénévoles
en signe de reconnaissance
du travail des Aides à Domicile
début 2010.

(Liliane debout, 4ème à partir
de la gauche)

Les peines...

Toute l'équipe a dû faire face à l'épreuve du décès de Liliane, Aide à Domicile, qui nous a
quittés début septembre.

Elle nous manque beaucoup...



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

SEMUR EN BRIONNAIS – SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

BILAN DES COLLECTES DE SANG

Date	Lieu	Nombre	Date	Lieu	Nombre
26/02/2010	Semur	59	27/02/2009	Semur	58
19/05/2010	Varenne	48	20/05/2009	Varenne	48
30/07/2010	Ligny	73	31/07/2009	Ligny	75
06/10/2010	St-Julien	48	07/10/2009	St Julien	63
17/12/2010	St Christophe	63	04/12/2009	St Christophe	54

Les dons sont sensiblement les mêmes que l'année précédente mais la progression s'avère encore insuffisante par rapport aux besoins importants en sang.

D'ailleurs dans le Journal de Saône et Loire du dimanche 14 novembre, l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) de Bourgogne-Franche-Comté enregistre une baisse inquiétante des dons.

Parallèlement à cette diminution des dons, les besoins en produits sanguins sont en hausse, ce décalage inquiète l'E.F.S.

Je vous rappelle donc combien il est important de pouvoir donner son sang pour sauver des vies et ce geste dure environ entre 8 et 10 minutes. Peut-être qu'un jour, vous serez concernés, alors prenez en conscience et prenez un peu de votre temps.

Il faut avoir entre 18 et 70 ans (et non plus 65 ans)

Un don de plasma dure environ 45 minutes - Un don de plaquettes dure environ 1 H 30

Je vous rappelle également qu'il faut manger avant de donner votre sang en évitant simplement les matières grasses et qu'après « l'effort, le réconfort » par une bonne collation dans une ambiance chaleureuse

CALENDRIER DES COLLECTES 2011

Vendredi 18 Février : Semur en Brionnais

Jeudi 14 Avril : Plasma à St Christophe

Mercredi 11 Mai : Varenne l'Arconce

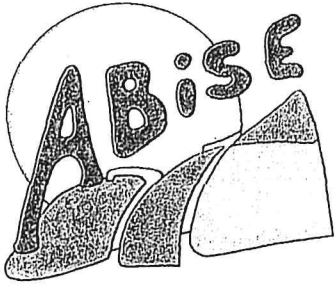
Vendredi 5 Août : Ligny en Brionnais

Vendredi 30 septembre : St Julien de Jonzy

Vendredi 2 décembre : St Christophe

A bientôt aux dons du sang

La Présidente : Mme Annie BUISSON



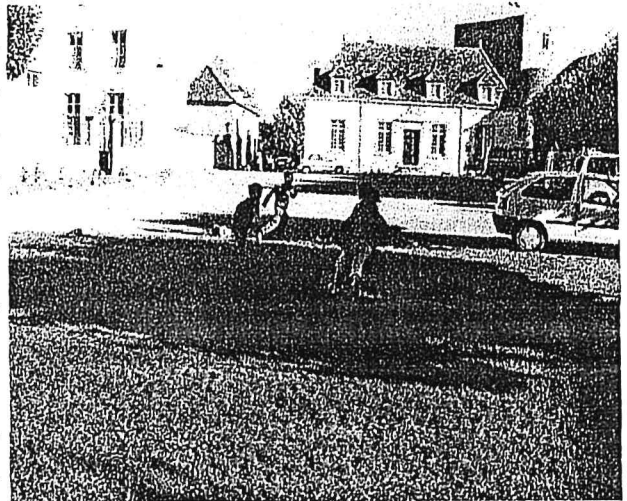
L'ABISE a-t-elle le vent en poupe?

Depuis deux ans, un souffle nouveau vient rafraîchir les idées des petits et grands sur le canton de Semur-en-Brionnais et ses environs.

L'Abise, association brionnaise d'initiative de solidarité et d'entraide, créée en 2002, essaie d'avoir une influence positive sur la vie de 150 familles, à travers de multiples activités. Ces dernières ne sont pas toujours bien identifiées par les habitants. Un tour d'horizon s'impose donc.

La ludomobile est l'une des animations phares proposées.

Un mercredi sur deux, à Saint-Julien-de-Jonzy (et une fois par trimestre dans un autre village du canton), les petits de la région se retrouvent, toujours accompagnés d'un adulte. L'association fournit une multitude de jeux qui divertissent les deux générations.



« Cela répond à une demande des parents de pouvoir pratiquer des activités avec leurs enfants, mais aussi de pouvoir se rencontrer pour échanger et discuter par exemple autour d'éventuels problèmes qu'ils rencontrent ».

Aujourd'hui, les enfants ont moins tendance à aller s'amuser chez leur voisins. La ludomobile permet aussi de remédier à cela.

A.B.I.S.E. Le bourg 71110 Semur-en-Brionnais. Tel: 03 85 25 27 54

E mail: abise.brionnais@wanadoo.fr

Antenne Animation est devenue Animation Jeunesse

Situé en centre ville de Marcigny au numéro 11 de la rue Freyssinet, ce lieu qui existe depuis plus de 10 ans est devenu incontournable pour les familles des cantons de Marcigny et Semur en Brionnais. Il vous propose plusieurs accueils pour les adolescents (11 à 17 ans) et de nombreux services pour les adultes et seniors.

LOISIRS ADOS 11 – 17 ans :

Accès MULTIMEDIA : L'équipement informatique, dernier cri, propose un accès Internet et des jeux **vidéo, 7 ordinateurs, 1 scanner, 1 imprimante,**

1 €/Heure de connexion ou 8 € la carte de 10 heures

Accès POINT INFORMATION JEUNESSE : Ce lieu ressource vous apportera toutes les réponses à toutes vos questions : jobs d'été, vendanges, formations, CV, études, recherche de logements, recherche de loisirs, santé, etc...). Gratuit

Accès à l'ESPACE ADOS : Cette salle mobilisera l'attention des compétiteurs ! Organisation de Tournoi de fléchettes, parties de baby-foot, jeux sur la console de jeux Wii, jeux de société, télévision et lecteur DVD. Rendez-vous mardi et jeudi (16 H à 18 H), vendredi (16 H à 20 H), samedi (9 H à 12 H). Gratuit

Accès aux ACTIVITES PERISCOLAIRES : Chaque mercredi après midi (13 H à 17 H 30) et un vendredi soir (dès 18 H) par mois, l'animatrice vous propose le plein d'animation : bracelets brésilien, sortie piscine, soirée cinéma ou pizzeria, déco, etc... De 2 à 10 € selon l'animation

Accès aux VACANCES ADOS (11 – 17 ans) : A chaque période de congés scolaires, les animateurs vous invitent à partager des loisirs exceptionnels : Séjour ski, sortie Futuroscope, Disneyland, le Pal ou plein d'autres parcs, rendez-vous sportifs à gogo : tournoi Agorespace, tirs à la sarbacane, sorties rollers, découvertes du brionnais en VTT, des soirées à thème, des sorties au restaurant, des activités manuelles (gravure sur verre, bijoux, peinture) etc... De 1 à 90 € selon activité ou séjour

Agenda 2011 : vacances ados du 21 février au 4 mars, séjour ski du 21 au 23/02 carnaval le mercredi 02/03, séjour (avril), séjour dans le sud (été) et plein d'autres bons moments

LOISIRS ADULTES ET SENIORS

Accès INITIATIONS INFORMATIQUES (comprendre son ordinateur, utiliser le traitement de texte, surfer sur Internet). Des cours sont proposées le mardi (10 H à 12 H), le jeudi (14 H à 16 H), le vendredi (10 H à 12 H et 14 H à 16 H). Tarif : 3 €/séance + Adhésion 7 €/année. Prise de rendez-vous obligatoire

Accès CV, EMPLOI, INTERNET (acheter un billet de train, une place de concert, inscription fac, etc...). Mar di (13 H à 16 H), jeudi (10 H à 12 H), vendredi (13 H à 14 H) 1 €/heure de connexion ou 8 € la carte de 10 heures.

Pour plus d'informations, partez à la rencontre des animateurs Aurélie Gouy, Audrey Dumont, Marie Charbonnel (stagiaire) ou Camille Rivollier. RDV à Brionnais Découvertes Animation Jeunesse, 11, rue Freyssinet à Marcigny .
Tél : 03.85.25.28.59

MUSIQUE ET CHANT EN CHAROLAIS-BRIONNAIS

En ce début d'année, l'Association intercommunale pour le développement musical en Charolais-Brionnais a tenu son assemblée générale à la salle communale de Poisson sous la présidence d'André Mamessier, conseiller général du canton de Semur-en-Brionnais et maire de St-Didier-en-Brionnais, village berceau de cette association.

Depuis 25 ans, Bernard Renaux, professeur salarié de l'association a formé des générations de musiciens en guitare, batterie, piano, et autres instruments et aussi en solfège, initiation musicale, éveil, chant et technique vocale. Ses interventions, pendant et hors temps scolaire, ont été nombreuses pendant plusieurs années dans les villages du secteur.

A l'époque, la création du groupe chanson puis des Passe-Partout a permis à une quarantaine d'enfants et d'adolescents devenus plus tard un ensemble plus restreint, les Novados, de s'initier au chant choral et de se produire avec succès sur des chorégraphies mises au point par Isabelle Martin.

Les cours de musique se déroulent actuellement au domicile de Bernard, à Paray-le-Monial, avec, en 2010-2011, 28 élèves enfants et adultes venant de 12 communes différentes.

La chorale des Chœurs du Val d'Arconce fondée en 1983 a rejoint l'association intercommunale à sa création en 1985. En 2010, la chorale a participé à 7 concerts dont 4 rassemblements.

Cette année, elle regroupe 25 choristes originaires de 8 communes du Charolais-Brionnais.

Les chanteuses et chanteurs qui souhaiteraient rejoindre le chœur seront bienvenus. Les répétitions ont lieu le lundi de 20 h 30 à 22 h en alternance à Poisson et St Didier-en-Brionnais.

Un nouveau bureau a été constitué. Le président fondateur n'ayant pas souhaité renouveler son mandat, c'est Joël Guyot, choriste et maire de Poisson, qui a été élu président ; vice président, Marcel Messineo (Vauban) ; secrétaire, Denis Baumann (Paray) ; secrétaire adjoint, Michel Vinauger (Poisson) ; trésorière, Corinne Renaux (Paray) ; trésorière adjointe, Thérèse Clément (Paray).

Des concerts sont prévus, le dimanche 3 avril à Feillens dans l'Ain et le samedi 16 avril, l'avril de Poisson nouvelle formule.

Si une ou plusieurs de ces activités musicales, instrumentales et vocales vous intéressent, vous pouvez nous joindre au 03 85 25 28 47.

COURS DE MUSIQUE

A LA PORTEE DE TOUS...

Dosé à votre rythme

Personnalisé



DES NOTES PLEIN LA TÊTE

PROFITEZ-EN

LANCEZ-VOUS

ASS
MUSICALE DU
BRIONNAIS

03 85 25 28 47

GUITARE BATTERIE CLAVIER

CHANT, CHORALE DU VAL D' ARCONCE

Loi 1901.

Email :
leperebouchon@aol.com

Siège social
N° 1 Cité Aéronautique
71600 SAINT YAN

Site :
www.leperebouchon71.fr

Année 2010.

Cinquième années, l'activité de l'association continue de progresser avec succès, 2010 année très satisfaisante, collecte record sur le département, nous allons livrer cette année **35 tonnes** de couvercles et bouchons en plastique triés, destinés au recyclage, plus **12 tonnes de plastique divers**, aux usines de recyclage des plastiques de toutes compositions et de toutes provenance, les produits qui nous concernent principalement sont le P. P. (05) – P. E.(02) – P. E. H. D., à savoir du polypropylène avec différent composants ce qui correspond aux couvercles, bouchons, les faisselles de fromages blancs, leur emballage, les couvercles de seaux de 3 – 5 ou 10 litres les salons de jardin usagés (sans peinture), collectés **uniquement** sur les communautés de communes de Digoin – Paray le Monial, les communes de Saint Yan et Varennes St Germain y participent aussi, dans leur déchèterie, aux heures d'ouverture.

Après avoir fait de nombreux travaux coûteux, l'aménagement des locaux de Digoin nous permettent de travailler dans de bonnes conditions, nous avons dû nous agrandir à l'extérieur, par tous les temps pour les gros plastiques, ne pouvant pas louer plus de hangar au coût trop élevé, nous ne regrettons pas les garages de St Yan, malgré que cela nous coûte cher, mais il n'y a pas de remerciements à donner, aujourd'hui ils sont restés comme nous les avons laissés.

Pourquoi la collecte a augmenté ? j'ai dû faire des kilomètres pour prospecter à Mâcon, Chalon sur Saône, rencontrer les responsables de déchetteries de chaque agglomération, mettre en place en bon accord des collecteurs dans chaque déchetterie, rencontrer les maires ou leurs adjoints ne faisant pas partie de des communautés de communes, avec le soutien de Monsieur SIRUGUES Conseiller général, Maire de CHALON qui a bien voulu me recevoir pour parler du projet ; maintenant l'association couvre les 12 déchetteries du Grand Chalon plus 6 communes voisines hors communauté, la communauté de communes de Tournus, grâce à son président collecte, des particuliers qui collectent dans leur secteur, les articles de presse, mes actions dans les écoles et lycées pour motiver les enfants, des bénévoles se sont manifestés, le commissariat de police qui participe activement nous a mis un local à disposition pour stocker la récolte, pour l'année 2010 au moins **3 tonnes** de bouchons auront été collectées, la difficulté rencontrée, comment les rapatrier à Digoin ? , un voyage de **1500 kg** sera fait des bénévoles, moyennant les frais de carburant, un bénévole d'Epinac s'offre à faire ce ramassage sur Chalon ; je rencontre le même problème pour Mâcon avec le même nombre de point de collecte, dans ce secteur il me manque des personnes pour le ramassage dans les déchetteries, dans le charolais – brionnais des bénévoles apportent les sacs collectés de Charolles, Semur en Brionnais, La Clayette, Chauffailles, Coulanges, Grury et Autun, pour Gueugnon, Montceau les Mines, Le Creusot et Paray le Monial je fais la tournée avec la remorque régulièrement, ce qui me fait une moyenne de **1000 Km** / mois avec mon véhicule, j'aimerais que certaines communes nous viennent en aide matérielle, pour cette année 2010 l'association a reçu **3 subventions** : **50 €** Ligny en Brionnais, **50 €** Ville de Digoin, **62 €** commune de SAINT YAN, **36 €** d'une personne sympathisante, **335 €** des élèves de l'école de commerce de Chalon sur Saône qui ont donné un

spectacle pour apporter leur soutien à l'association, un beau geste venant de la part de jeunes dont certains œuvrent pour la collecte dans le secteur de BEY.

Pour les gros plastiques (salons de jardins) pour les épargnés de l'enfouissement par le projet mis en place en 2009, j'ai décidé à compter du 04 Octobre 2010 de ne plus ramasser ces produits, des aides promises, rien à ce jour, sauf une C. C. qui apporte sa collecte gracieusement grâce à la personne qui vide les bennes de cette même C. C., c'est bien dommage de ne pas donner une nouvelle vie à ces plastiques qui vont être enfouis ; je préfère que l'on se consacre plus sur les bouchons qui sont à l'origine de la création de l'association *qui n'est pas une entreprise*, chaque mois je vais à La Clayette aux Ets C V B chercher 500 Kg de capsules de bouteilles de vins, des cônes de files aux Ets MONNET à Montceau les Mines (fabrique des chaussettes), la collecte de ces produits est facile à rapatrier avec les bouchons.

Les aides 2010 sont : le paiement d'une Mutuelle santé 150 € à Paray le Monial, le solde d'une facture d'accessoires de fauteuil électrique 194 € 85 à Charnay les Mâcon, l'achat d'un tapis de sol 315 € à Marcilly les Buxy, l'achat d'un ordinateur 720 € à La Motte St Jean, nous avons refusé l'entretien d'un jardin en friche, une famille de Digoin n'a pas donné suite pour l'achat du poussette, le dossier était monté par la M D P H, nous avons proposé notre aide à une famille de Chauffailles, deux visites et plusieurs relances aucune réponse, une autre famille de St Edmont a refusé l'offre de notre aide ?, nous n'avons pas pu aider une famille de Sennecey le Grand, la demande étant trop lourde pour nous, l'achat d'un véhicule utilitaire aménagé (type minibus) pour transporter deux enfants (d'une naissance de triplés) en fauteuil roulant électrique,. Deux aides sont en attente, une table de toilette et à langer(2691 €) pour salle de bain pour une petite fille, une aide pour le déplacement deux petites jumelles de St Marcel les Chalon qui doivent être en consultation le 10 / 11 à Paris (250 €) avec deux Professeurs (Espagnol et Américain) pour être opérées à Barcelone, des couches (900 €) pour un petit garçon de Navilly, le solde d'une facture de soins dentaires (98 € refusé) pour une personne ayant déjà bénéficié d'aide de notre part cette année, nous sommes toujours à l'écoute de personnes handicapées dans le besoin et faisons de sorte à les satisfaire quand cela est justifié, les aides faites sont toujours par l'achat de matériel, paiement de factures ou solde de factures directement aux prestataires de services, aucune somme ne sera donnée aux demandeurs d'aides, il y en a qui préférerait.

Je n'oublie pas les six foyers d'accueil de personnes handicapées, où certaines trient des bouchons que les éducateurs collectent dans leur secteur ou qui leurs sont fournis par l'association, Le Foyer du Parc de Paray Le Monial en fait partie, les pensionnaires viennent trier tous les vendredis après midi, les Myosotis de Charolles un mardi sur deux, les retraités de l'E S A T petite unité viennent tous les jeudis, le Foyer Albatros du Creusot, la MAS du Breuil et le Foyer de Bourgogne de Blanzay, tout cela demande beaucoup de temps pour gérer ce bénévolat, toutes personnes ayant un peu de temps libre seront les bienvenues au sein de l'association, des hommes surtout, pour les grosses corvées je fais appel à des amis de Mâcon (170 Km), Roanne 100 Km il y en a certainement de plus près pour faciliter le travail, j'envisage d'acheter un chariot élévateur électrique et de conditionner nos bouchons en Big Bags, pour éviter de la manutention pénible, mais il faudra investir en prenant sur le bénéfice de la vente des bouchons, je compte par anticipation sur le Loto du mois d'avril pour couvrir ces frais, pour 2010 entre la location des locaux, l'assurance multirisque, le téléphone, frais divers et le transport des bouchons à notre charge pour l'usine de recyclage, cela va correspondre à un camion de 12 tonnes de bouchons livrés et bien vendus, autant d'aides que nous aurions pu satisfaire.

Je souhaite que plus de personnes viennent à l'assemblée générale du 26 février 2011, pour y être informées sur les activités de l'association, apporter leurs suggestions et questions.



Le Président.
Maurice FERRIER

La petite Jade avec sa grande sœur sur son tapis d'évolution de 2 x 2 m..

PERMANENCES

MAIRIE : Tél : 03.85.25.05.95

E-mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : Mardi et Samedi de 9H à 12H

Permanence Conseiller Général : mercredi entre 9 H et 11 H

Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais :

Rue des Ebaulais - 71800 - SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tél : 03 85 25 86 47 - Fax : 03 85 25 87 59

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h - Mercredi : 14 h à 18 h -

Jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h - Vendredi : 8 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Mutualité Sociale Agricole :

13, Avenue Joanny Furtin - 71120 - CHAROLLES - Téléphone : 03 85 88 06 20

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 ET DE 13 H 15 à 17 H

Caisse Retraite CRAM :

uniquement sur rendez vous Tél : 0 821 10 39 60

CAP de Paray le Monial

Caisses Retraites Complémentaires :

CICAS - ARRCO - AGIRC - IRCANTEC

S'adresser CRAM

CAF : 1er vendredi de 13 H 30 à 16 H 30 (salle n° 3 mairie de Marcigny)

Mission locale : les lundis et vendredis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h à la communauté de communes de Marcigny

Assistante sociale : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précy à Marcigny; Tél 03.85.25.40.25

Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2ème mardi de chaque mois de 10 H à 12 H
Mairie de St Christophe en Brionnais le 1er jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H

H & D Bourgogne Sud (anciennement C.D.H.A.R.) :

49, rue Ambroise Paré - BP 30046 - 71850 - CHARNAY LES MACON

Tél : 03.85.21.01.60 - E-mail : hdbourgogne.sud@wanadoo.fr - N° vert : 0 800 880 531

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

Tous les mercredis de 13 H à 16 H. Tél : 03.85.25.99.00

Chambre d'Agriculture :

Bâtiment administratif du Champ de Foire de St Christophe en Brionnais

les 3ème mercredis du mois de 13 H 30 à 17 H

Cercle Généalogique :

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H 30 à 18 H

LES SERVICES

PAROISSE : Père Serge GROBOT - Tél : 03.85.25.03.27 de préférence le samedi matin de 8 H 30 à 9 H 30

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond - Service clientèle : 0810.811.037
Dépannage 24 h sur 24 au 03.85.88.76.76 - Espace client : www.saur.com

E.D.F. : Tél : 0 801 71 18 71 ou regarder le n° inscrit sur la facture

POMPIERS : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny - Tél : 03 85 25 49 15

GENDARMERIE : Tél 17 ou Brigade de Semur en Brionnais : 03 85 25 07 14 -
Brigade de Marcigny : 03 85 25 04 06

SAMU : Tél 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : Voir article dans ce bulletin

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Se faire inscrire en mairie

CONTAINERS POUR TRI SELECTIF : Route de Cherancre

DECHETERIE DE ST JULIEN DE JONZY : ouverte lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 h. Voir pages environnement dans ce bulletin

ADRESSES UTILES

Sous Préfecture - Rue de la Madeleine - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 02 50

Centre des Impôts - Avenue Bayard - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 29 00

Direction Départementale des Territoires (ex DDE) : 3, Allée des chapelains -
PARAY LE MONIAL - Tél : 03 85 81 92 51

Direction des routes et Infrastructures (DRI) : 5, route de Lugny - CHAROLLES
Téléphone : 03 85 24 14 26

Allô, service public (Ministère de la Fonction Publique) La première réponse à vos questions administratives - Téléphone 3939 du lundi au vendredi de 8 H à 19 H et le samedi de 9 H à 14 H - www.service-public.fr